

Embargo lundi 23 février, 18h**construction de 3'000 logements durables****"Sirius", projet lauréat du concours d'architecture de l'avenue de Morges**

La poursuite du programme de logements durables en Ville de Lausanne verra le jour au sud de l'avenue de Morges, sur deux parcelles communales (dont l'une rachetée à la société Edelweiss) totalisant plus de 5'000 m². Le concours lancé par la Ville vise un ensemble de bon standing, présentant un équilibre entre qualité de vie et surfaces construites et intégrant des logements adaptés aux aînés. Le jury vient de désigner le projet lauréat "Sirius" du bureau bâlois Fruehauf Henry & Viladoms. Vernissage au Forum d'architectures le 23 février 2009, à 18h.

Située sur une artère importante de la Ville, à l'intersection de l'av. de Morges 58 et de la rue Couchirard, cette surface constructible s'inscrit dans une zone de forte densité du PGA (Plan général d'affectation), un quartier en pleine expansion, proche des transports publics et des services. S'intégrant dans la politique communale du logement, cette opération vise à offrir des appartements de différentes tailles (2 à 5 pièces) de bon standing au centre-ville, dont une vingtaine adaptés aux aînés, ainsi que des espaces extérieurs conviviaux. Le nouveau concept "Domino" (habitat communautaire pour 4 à 6 résidents âgés) sera expérimenté dans le cadre du projet.

Afin de réaliser ce projet, la Municipalité a choisi de lancer une procédure en deux temps: le lancement d'un concours d'architecture, suivi d'un appel d'offres pour investisseurs. Ensuite, la Ville octroiera un droit de superficie à l'investisseur retenu qui deviendra le maître de l'ouvrage du projet lauréat.

Au terme de ses délibérations, le jury – présidé par Silvia Zamora et composé de représentants de services communaux et de professionnels – vient de désigner comme lauréat le projet "Sirius" du bureau bâlois Fruehauf Henry & Viladoms. Composé de quatre volumes ouverts sur des passages intérieurs et d'un espace central aménagé en jardin, le projet totalise 67 appartements riches en terme d'habitabilité. Le jury a apprécié l'inscription urbaine forte du projet, la qualité de l'espace paysager à l'intérieur de l'îlot, l'organisation des rez et l'originalité des typologies. Les services communaux compétents accompagneront le développement et la réalisation du projet, en veillant à son optimisation financière, ainsi qu'au respect des critères qualitatifs et de développement durable.

L'ensemble des projets sera exposé au f'ar, av. Villamont 4, Lausanne, du 25 février au 8 mars 2009 (ouverture: me-je-ve 16h-19h; sa-di 14h-17h). Vernissage de l'exposition lundi 23 février, 18h, en présence de Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, et des lauréats.

La direction de la culture, du logement
et du patrimoine

Pour tout renseignement complémentaire:

- Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00
- Bureau Fruehauf Henry & Viladoms, Guillaume Henry, architecte, tél. 078 892 18 75
- Illustration du projet lauréat et dossier de presse à télécharger sur www.lausanne.ch/communiques

Lausanne, le 23 février 2009